

PREMIÈRE PARTIE

EPHÉMÉRIDES DU MOIS DE JUIN

1^{er} Juin : Arrivée du Général LECLERC, inspecteur général des Armées en Afrique du Nord.

2 et 3 Juin : Des manœuvres militaires se sont déroulées dans la région de Gabès en présence du Général LECLERC.

— Le Général de MONTSABERT, Chef de la 3^e DIA poursuit son voyage à l'intérieur de la Régence.

4 Juin : M. Jean MONS, Résident Général et les personnalités françaises et tunisiennes assistent à des exercices d'apponnage à bord du porte-avions « Arromanches » mouillé au large des côtes tunisiennes.

7 Juin : Visite du porte-avions français « Arromanches » par S. A. Sidi Lamine Pacha Bey.

— Décès du Grand Rabbin de Tunisie Rebbi Haim Bellaïche.

9 Juin : Départ de Tunis du porte-avions « Arromanches ».

— Les israélites de Tunis et de sa banlieue élisent les membres du Conseil de leur Communauté. M^e Elie Nataf succède comme Président à M^e Félix Samama.

10 Juin : Au cours d'une réunion les tramotins de Tunis décident le principe d'une grève « sur le plan de la Tunisie » si satisfaction ne leur est pas donnée dans un certain délai.

11 Juin : Le Conseil des Ministres, sous la présidence du Résident Général, a décidé de faire procéder aux élections des Chambres Economiques sur la base des textes en vigueur.

— le bateau « Djebel Aurès » débarque dans le port de Tunis 500 tonnes de blé envoyées par le Gouvernement français à l'intention des nécessiteux de Tunisie, en remplacement de celui que le Gouvernement égyptien n'a pas voulu débarquer dans un port français.

15 Juin : M. Antoine Colonna, Conseiller de la République pour la Tunisie regagne Tunis venant de Paris.

16 Juin : M. Colonna préside une importante réunion du Rassemblement Français.

18 Juin : Commémorant l'anniversaire

du 18 juin, M. Jean Mons Résident Général accompagné du Général Duval, Commandant Supérieur des Troupes de Tunisie, fleurit à Enfidaville et à Takrouna les tombes des militaires morts pour la Libération.

— Une cérémonie commémorative a lieu également à Tunis.

19 Juin : à la Résidence Générale, M. Jean Mons convie à une conférence de presse les représentants de la presse tunisienne.

20 Juin : suivant la tradition, M. Ben Romdane, Président de la Section Tunisienne du Grand Conseil, offre une réception en l'honneur du Résident Général, et du Prince Chadly à laquelle sont conviées les plus hautes personnalités françaises et tunisiennes de la Régence.

23 Juin : les obsèques du Commandant Ortoli, as de l'aviation et résistant, se déroulent parmi une nombreuse assistance, en présence du représentant du Résident Général et des personnalités militaires.

— Toutes les banques proclamant leur solidarité envers celles de France, observent le mot d'ordre de grève.

24 Juin : M. Brouillet, Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien s'embarque pour la France où il doit passer son congé.

— M. Mons, Résident Général rend visite à la population laborieuse des souks tunisois.

25 Juin : Réuni sous la présidence du Résident Général, le Conseil des Ministres décide la suppression des services administratifs à l'échelon de la « région », et étudie le problème de l'acquisition d'un immeuble propre à loger l'Imprimerie Officielle de la Tunisie.

— A la suite des menaces de grève des services concédés, le Résident Général, soucieux d'assurer le maintien de l'ordre public et le fonctionnement de ces services, envisage des mesures de réquisition à leur égard.

26 Juin : Au cours d'un voyage d'information dans le Sahel, M. Jean Mons Rési-

dent Général visite Soussc, Monastir et Ksar Hellal, s'intéressant aux problèmes économiques et politiques.

27 Juin : Le procès du collaborateur Scherb, impliqué dans trois importantes

affaires de collaboration, est entamé.

28 Juin : S.A.R. le Prince Charles, Régent de Belgique, se rendant au Congo, fait escale à Tunis où il est l'hôte du Résident Général.

LA LÉGISLATION

J.O.T. — 3 juin 1947 — Décret du 29 mai relatif à la suppression du Service du Blocus.

J.O.T. — 3 juin 1947 — Décret du 29 mai 1947 modifiant le décret du 22 juillet 1943 relatif à la suspension temporaire en faveur des réfugiés et sinistrés des clauses des baux de locaux à usage d'habitation qui interdisent la sous-location, la cession de bail, et le prêt d'appartement.

J.O.T. — 6 juin 1947 — Décret du 1^{er} juin 1947 relatif à la classification, aux traitements et aux indemnités du personnel enseignant et administratif de la Grande Mosquée « Es-Zitouna » et de ses annexes.

J.O.T. — 6 juin 1947 — Arrêté du Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien du 2 juin 1947 relatif à la commercialisation et à la circulation des céréales de la récolte 1947.

J.O.T. — 10 juin 1947 — Décret du 5 juin 1947 modifiant le décret du 18 avril 1946 instituant, au Ministère des Affaires Sociales, un Conseil Technique de la Santé Publique.

J.O.T. — 10 juin 1947 — Décret du 5 juin 1947 autorisant le versement d'acomptes pour la réparation des biens privés détruits ou endommagés par actes de guerre.

J.O.T. — 17 juin 1947 — Arrêté du Directeur de l'Economie Générale, du 6 juin 1947, soumettant au régime de l'autohomologation les marchandises importées d'autres pays que la France, l'Algérie et le Maroc.

J.O.T. — 20 juin 1947 — Décret du 19 juin 1947 modifiant le décret du 4 septembre 1943 relatif à la révision des salaires.

J.O.T. — 27 juin 1947 — Arrêté du Résident Général de France à Tunis du 26 juin 1947 portant transfert des attributions des Chefs de Région en matière de réunions, cortèges, défilés et rassemblements.

J.O.T. — 27 juin 1947 — Arrêté du Résident Général de France à Tunis du 26

juin 1947 abrogeant l'arrêté résidentiel du 25 avril 1946 fixant les pouvoirs des Chefs de région en matière de contrôle des établissements ouverts au public et instituant des Commissions Régionales de Sécurité.

J.O.T. — 27 juin 1947 — Arrêté du Directeur des Services de Sécurité du 26 juin 1947 modifiant l'arrêté du 12 janvier 1942 portant réglementation des établissements de spectacle et d'audition.

J.O.T. — 27 juin 1947 — Arrêté du Directeur des Services de Sécurité du 26 juin 1947 relatif à l'organisation territoriale des services d'exécution de la Police Tunisienne.

J.O.T. — 27 juin 1947 — Décret du 26 juin 1947 portant suppression des Services Régionaux.

J.O.T. — 27 juin 1947 — Arrêté du Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien du 26 juin 1947 portant suppression des Services Régionaux.

J.O.T. — 27 juin 1947 — Décret du 26 juin 1947 prorogeant les effets du décret du 20 mars 1947 relatif à la reconduction provisoire des budgets régionaux.

J.O.T. — 27 juin 1947 — Décret du 26 juin 1947 modifiant le décret du 30 décembre 1943 relatif au recouvrement des créances dont l'origine est antérieure au 5 janvier 1934.

J.O.T. — 27 juin 1947 — Décret du 26 juin abrogeant le décret du 10 février 1944 portant création d'un conseil central, des conseils régionaux et locaux du ravitaillement.

J.O.T. — 27 juin 1947 — Décret du 26 juin 1947 modifiant le décret du 12 août 1943 portant modification et refonte de la législation sur le contrôle des prix, le trafic clandestin et les fraudes sur titres de perception de denrées rationnées.

J.O.T. — 25 mars 1947 — Rapport du Résident Général de France à Son Altesse le Bey sur le budget de l'exercice 1947.

J.O.T. — 25 mars 1947 — Décret du 28 février 1947 portant promulgation du budget de l'exercice 1947.